



www.mairie-bras.fr

N°41

# Le journal de

Octobre, novembre, décembre 2019

# Bras



**DOSSIER :**  
PÔLE CULTUREL ET SOCIAL  
P. 8 à 13

**TRAVAUX**

p. 4 et 5

**VIE SCOLAIRE**

p.15

**ASSOCIATIONS**

p.18 et 19



# EN UN CLIC



Fête de la musique



Fête de la musique



Soirée blanche



Marché artisanal



Paella du 13 juillet



Macaronade / Fête votive



Course cycliste



Festival de country

## RETOUR SUR LES FESTIVITÉS D'ÉTÉ !



Bravade / Fête votive



Aïoli / Fête votive



Bravade / Fête votive



Festival les Esgourdes



Cérémonie de la Libération



Festival les Esgourdes



Forum des associations



Forum des associations



## Une conduite apaisée en centre-village

Pour rappel, l'axe principal traversant le centre du village - rues Jean Jaurès, Jules Ferry, Octave Gérard, et Henri Fabre (sauf rue Voltaire) - donne la priorité à droite !



Aussi, la limitation de vitesse maximale est fixée à 30 km/heure sur la RD 28 et la RD 35 de l'embranchement avec la rue Henri Fabre jusqu'au panneau de sortie d'agglomération.



De plus, le stationnement unilatéral à alternance semi-mensuelle (du 1<sup>er</sup> au 15 et du 16 au 31 du mois) entre la signalisation apposée. Tout véhicule engagé est prioritaire, quelle que soit la voie sur laquelle s'effectue le stationnement.



Soyez vigilant en traversant le village.

## Sorties nature à Bras : les chemins peuvent être communaux comme privés !

À tous les promeneurs pédestres, cyclistes, à cheval, chasseurs... Lors de vos promenades, le civisme et la bienveillance sont de mise : certains propriétaires vous laissent traverser leurs terrains, soyez courtois et respectueux ! Le bien vivre ensemble est une priorité pour la commune.



Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Dans cette période préélectorale, les communes doivent faire preuve de prudence en terme de communication pour respecter l'équité entre tous les candidats comme le précise l'article L52-1 du code électoral.

Le maire de Bras a choisi de se conformer de manière très stricte à cette loi en décidant de ne plus rédiger l'éditorial dans les publications.

L'éditorial de votre journal de Bras est donc momentanément suspendu.

Nous vous remercions de votre compréhension.

## Départ d'Aude BESSIÈRE



Aude BESSIÈRE, adjointe au maire chargée de la communication, du développement économique et touristique nous a quittés fin août pour rejoindre son Auvergne natale.

Durant 5 années, elle s'est investie pour Bras, village qui lui est cher, en contribuant aux grands projets phares de la commune : l'aménagement du site des Candouliers, la réhabilitation de la salle des fêtes et plus récemment la construction de la médiathèque. Nous la remercions pour son implication pendant ces années et lui souhaitons bonne route dans ses nouveaux projets personnels !

« Le Journal de Bras », journal municipal trimestriel n° 41 édité par le village de Bras à 1350 exemplaires.

**Directeur de la publication :**

Franck PERO

**Rédacteur en chef :**

Franck PERO

**Conception :**

service communication

**Ont participé à ce numéro :**

Franck PERO, Anne COUPLEZ, Jean-Pierre RIVIER, Dominique DE PUYDT, les services municipaux et les associations de Bras

**Crédits photos et illustrations :** Jean-Pierre Rivier, Freepik, associations

**Imprimeur :** CMA Pub, 83470 Saint-Maximin



## Une rentrée en toute sécurité

Les travaux de sécurisation et d'accessibilité des abords de l'école ont été achevés fin août pour pouvoir accueillir les élèves et leurs familles dans les meilleures conditions dès la rentrée.

- 14 places de stationnement ont été créées sur le parking, qui en comptabilise maintenant 59.
- 2 places "dépose minute" ont également vu le jour.
- Le stationnement au parking des écoles doit obligatoirement se faire en marche arrière, dans le sens du départ.

Ces travaux ont aussi permis de créer un arrêt de bus normalisé. Il sera complété par un abri en fin d'année.





## Stade municipal

Nous vous en parlions dans le numéro précédent (page 9 du numéro 40), le stade municipal pose des problèmes en terme de sécurité et de confort pour les joueurs.

Une réflexion a été menée pour envisager sa réfection totale ; celle-ci n'aura lieu qu'en 2020 et après l'obtention d'aides financières.

En attendant, le terrain a été refectonné partiellement début septembre afin d'offrir une meilleure qualité de jeu aux utilisateurs.



## Réseaux

Le programme de travaux sur les réseaux s'achève avec le renouvellement de 80 mètres linéaires de réseau d'assainissement au quartier des jardins.

Rappel du coût du programme 2019 :  
635 000€ HT.





## Vous êtes exploitant ou propriétaire de parcelles agricoles ?

Un conseiller en foncier agricole de la SAFER est à votre écoute : permanences sans rendez-vous à Brignoles, Saint-Maximin ou Garéoult.

**FONCIER AGRICOLE**  
Des conseillers à votre écoute

Vous êtes exploitant ou propriétaire de parcelles agricoles ?

UN CONSEILLER EN FONCIER AGRICOLE DE LA SAFER EST À VOTRE ÉCOUTE.

Retrouvez-le à Brignoles, Garéoult et à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

**Permanences / sans rendez-vous**

BRIGNOLES	GARÉOULT	SAINT-MAXIMIN
2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> mercredis de chaque mois	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> mercredis de chaque mois	Tous les lundis
Point d'Accès au droit 174 Route du Val Quartier de Paris	Direction Environnement Notre-Dame de Bon Secours Boulevard Mourillon	Point d'Accès au droit 6 rue des Poilus

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT**

<b>Communauté d'Agglomération</b> Direction Environnement ☎ 04 98 05 24 80 ✉ contact@coprovinceverte.fr	<b>Conseiller SAFER</b> Provence-Alpes-Côte-d'Azur ☎ 04 88 78 00 83 ✉ dds83@safer-paca.com
--	---

AGGLOMÉRATION PROVENCE VERTE  
 Quartier de Paris - 174 Route Départementale 554  
 83170 Brignoles

safer  
 Service Agricole Foncier Agricole Rural

## Zone Agricole Protégée

Nous avons candidaté auprès d'un appel à projet FEADER. Ce dossier suivi par l'agglomération Provence Verte sera mis en œuvre courant 2020.

## Point d'actualité sur le projet photovoltaïque



Depuis 2015, la commune travaille sur un projet de parc photovoltaïque. Malgré nos efforts importants d'intégration et de préservation écologique, le permis de construire a été refusé par le préfet en 2018.

Nous avons donc travaillé conjointement avec les services de l'État sur une nouvelle emprise. Ces échanges ont permis d'identifier les éléments bloquants et un nouveau permis a été déposé le 27 juin 2019.

Grâce à cette démarche constructive avec les services de l'État et l'évitement de tous les enjeux écologiques, nous sommes confiants sur l'obtention du permis début 2020.

### LE PROJET EN QUELQUES CHIFFRES :

- **Surface d'étude environnementale :**  
*42 hectares*
- **Projet déposé en 2018 :**  
*13 hectares pour 10,8 MW*
- **Nouveau projet déposé en 2019 :**  
*9,5 hectares pour 7,8MW*



Depuis cet été 2019, une « ferme à spiruline » a été créée à Bras.

D'avril à octobre, la spiruline est cultivée sous serres, de manière écologique, et garantie sans OGM, pesticides, additifs ou conservateurs.

Elle est séchée à basse température, ce qui lui confère une qualité exceptionnelle.

Les consommateurs peuvent se procurer de la spiruline en brindilles, de qualité et de proximité, en participant à une agriculture locale et durable.

La spiruline est souvent présentée comme une algue microscopique. C'est en fait une cyanobactérie, une bactérie réalisant la photosynthèse.

Elle se présente sous la forme de filaments microscopiques, enroulés en spirale,

et se développe dans des eaux saumâtres et alcalines.

La spiruline, faible en calories, est extrêmement riche en nutriments essentiels.

C'est sans doute l'aliment le plus complet de la planète car elle nourrit, détoxifie et stimule le système immunitaire de l'humain. La vente directe se fait sur la ferme, un site Internet (en création) permettra de commander en ligne et quelques points de vente sont en prévision. Si cette culture vous intéresse, vous pouvez me rendre visite, je répondrai à vos questions avec plaisir.

Mais il est impératif de prendre rendez-vous car je ne suis pas disponible si je récolte, si je reçois déjà un groupe, ou si je suis présente sur un marché ou d'autres événements.

**Spiruline de Bras**  
**Carole LIMONTA**  
**Chemin de Valcros**  
**83149 Bras**  
**Tél.: 06 80 22 18 64**



## le Jardin d'Édouard Restaurant

L'ancien restaurant "La petite maison de Bras" a réouvert début août sous le nom "Le Jardin d'Édouard".

Passionnée de cuisine, l'équipe travaille à partir de produits locaux pour une cuisine fait maison.

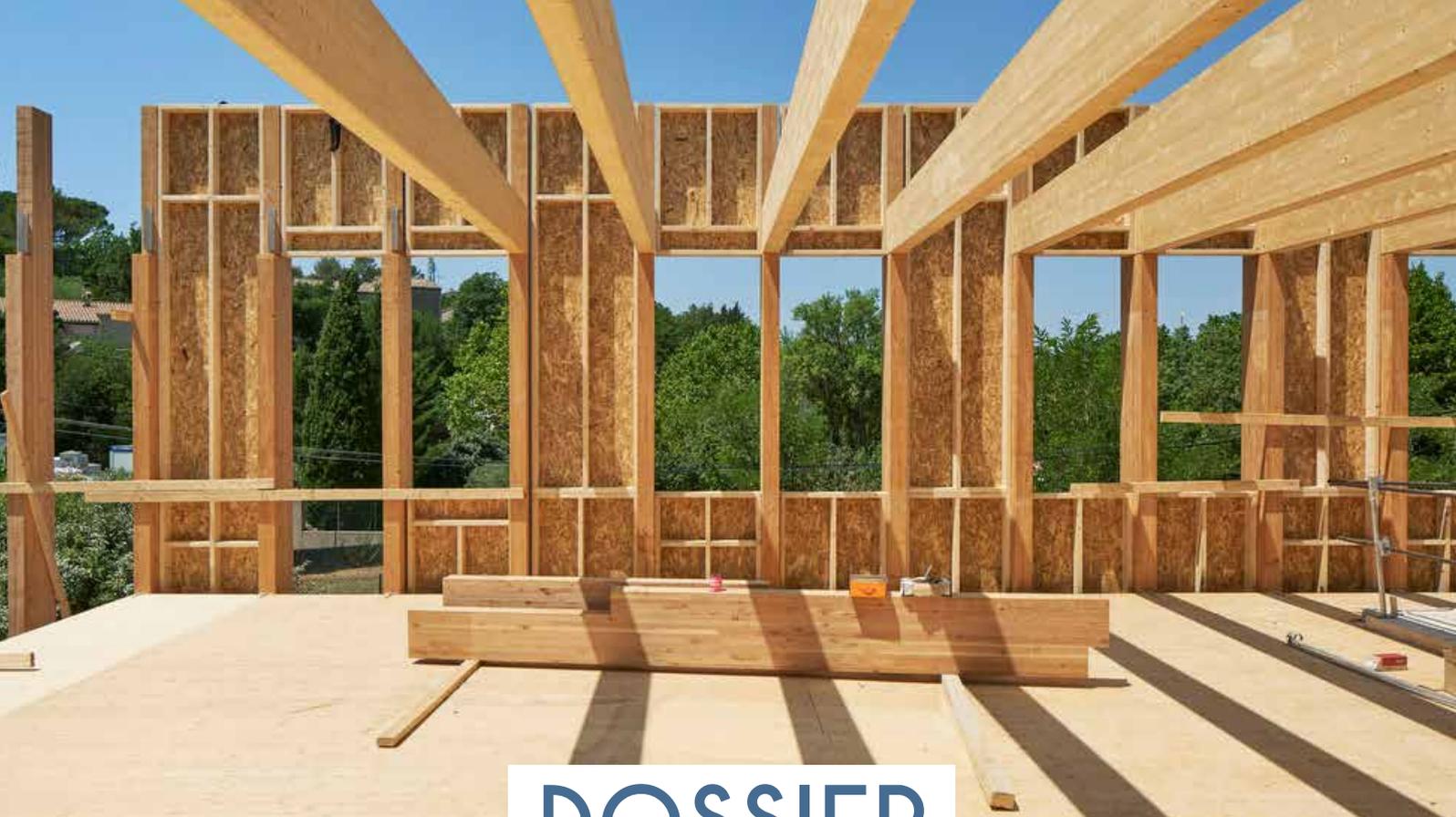
Pour vous garantir des produits de saison, les menus sont changés toutes les 3 semaines.

**Restaurant le Jardin d'Édouard**  
**120 route de Barjols**  
**83149 Bras**  
**Email : lejardinededouard@gmail.com**  
**Facebook : Le Jardin d'Édouard**



La commune remercie tous les brassois qui ont contribué au fleurissement du village, en décorant leurs façades, balcons, fenêtres et extérieurs à l'occasion de la fête votive.

N'oublions pas les nombreux volontaires comme les membres de l'association Les rives du Cauron qui ont largement aidé à préparer les décorations de la fête, ainsi que monsieur Roger Vander-Eycken.



# DOSSIER

## LE PÔLE CULTUREL ET SOCIAL

### Pourquoi implanter un Pôle Culturel et Social à Bras ?

***La commune s'est engagée dès le début du mandat dans un agenda d'accessibilité programmée, rendu obligatoire aux communes par la loi Handicap de 2005 (Voir ci-contre).***

- **Le constat sur Bras montrait que 4 établissements recevant du public (ERP) n'étaient pas conformes aux normes d'accessibilité** : la médiathèque, le CCAS, la salle à l'étage de la mairie et la salle des fêtes (cette dernière ayant fait l'objet d'une rénovation totale).
- **Pour répondre à ces critères d'accessibilité la commune a décidé de regrouper en un seul pôle les 3 ERP concernés** et de créer un pôle culturel (médiathèque), social (CCAS) et associatif (espace dédié aux activités des associations).

***À travers ce projet s'inscrit une volonté forte de la commune de créer un lieu de vie, d'échange pour les Brassois, de maintenir le service public existant, de développer l'activité associative et d'améliorer l'offre culturelle et sociale.***

## Ce que dit la loi du 11 février 2005 :

Aussi appelée **Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées**, cette loi prévoit qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, tout établissement recevant du public (ERP) doit être accessible à tous, y compris aux personnes en situation de handicap, quel que soit leur handicap.

La notion d'accessibilité signifie que chacun doit pouvoir entrer et sortir des ERP, mais aussi que les prestations fournies doivent être adaptées (achats, utilisation d'un site internet, formalités administratives...).

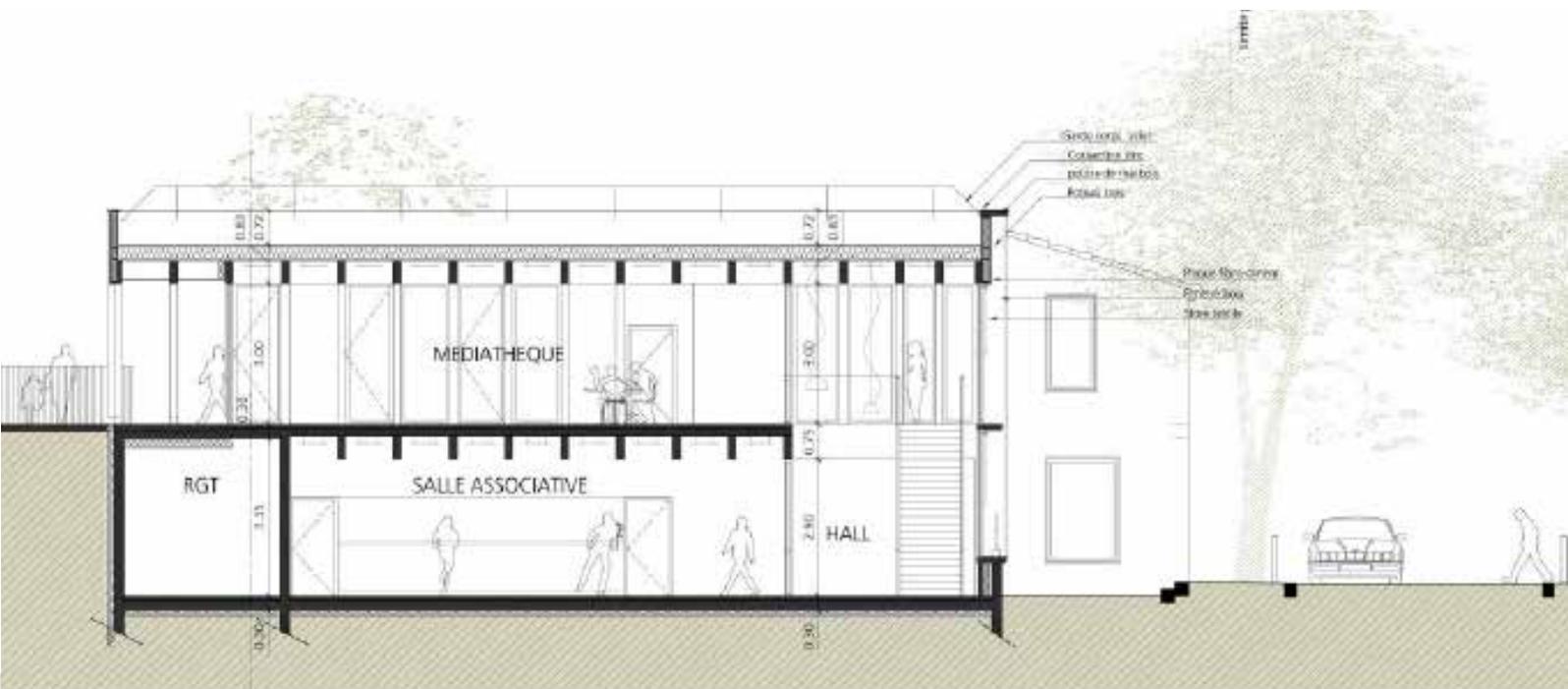
L'ordonnance du 26 septembre 2014 met en place officiellement l'Ad'Ap : **Agenda D'Accessibilité Programmée**, applicable à tous les ERP qui ne répondraient pas aux obligations d'accessibilité au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

## COÛT DU PROJET

Désignation	Montant HT
Travaux de construction	1 400 000,00
Travaux sur la route départementale	110 000,00
Bureau d'études ; Architecte ; études de sol ; Coordinateur de Sécurité ; Bureau de contrôle, géomètre ...	250 000,00
Aménagement intérieur et mobilier	200 000,00
<b>Coût total du Projet</b>	<b>1 960 000,00</b>

## DONT SUBVENTIONS

Organismes	Montant HT
DETR (Etat) => déjà notifiée	209 000,00
Fond de soutien local (Etat) => déjà notifiée	600 000,00
DRAC (Etat) => déjà notifiée	274 631,00
Région PACA	137 315,50
Agglomération Provence Verte	200 000,00
DRAC + Région sur le mobilier	120 000,00
<b>Montant total des subventions (80%)</b>	<b>1 540 946,00</b>
<b>Montant restant à charge de BRAS (20%)</b>	<b>419 054,00</b>



### Un projet mené en concertation avec les acteurs locaux et la population

- **Dès 2015**, une commission extra-municipale a été créée, réunissant les élus, les associations, le Conseil des Sages et les Brassois volontaires. Son objectif, étudier et proposer au conseil municipal une réhabilitation de l'ancien relais des chasseur. Durant 2 ans, cette commission a travaillé sur l'élaboration du projet puis sur la recherche de financement.
- **En 2017**, un questionnaire a été soumis à toutes les associations pour recenser leurs besoins (taille des salles, type de sol, équipements, fréquence d'utilisation, développement de nouvelles activités...). À partir des réponses associatives et avec l'aide d'un bureau d'étude, la commission extra-municipale a pu finaliser le programme d'aménagement et le soumettre au vote du conseil municipal.
- **En 2018**, le projet est présenté lors d'une réunion publique aux Brassois et les travaux démarrent.

### Espace associatif

- Superficie de 100m<sup>2</sup>
- Un vestiaire avec douche
- Un local de rangement avec placards
- Des miroirs muraux
- Des barres de danse
- Une sonorisation





## Salle de réunion et d'activités

- Superficie de 46m<sup>2</sup>
- Capacité d'accueil de 20 personnes assises
- Salle modulable avec son mobilier sur roulette, utile pour libérer l'espace pour les activités
- Une cuisinette attenante
- Un local de rangement avec placards

## ÉTAGE : MÉDIATHÈQUE

### Un nouveau lieu de vie

- Superficie de 270 m<sup>2</sup>
- Une équipe de 2 personnes
- 7000 documents
- Élargissement des horaires d'ouverture
- Accueil mutualisé médiathèque et CCAS
- Renforcement des partenariats (écoles, crèche, RAM, associations, réseau des médiathèques)

### Nouveaux espaces et services

- Espaces découloisonnés et mobilier modulable
- Café / Goûter participatif
- Ludothèque
- Espace de convivialité
- Espace tout-petits
- Jardin de lecture
- Espace numérique et jeux vidéo

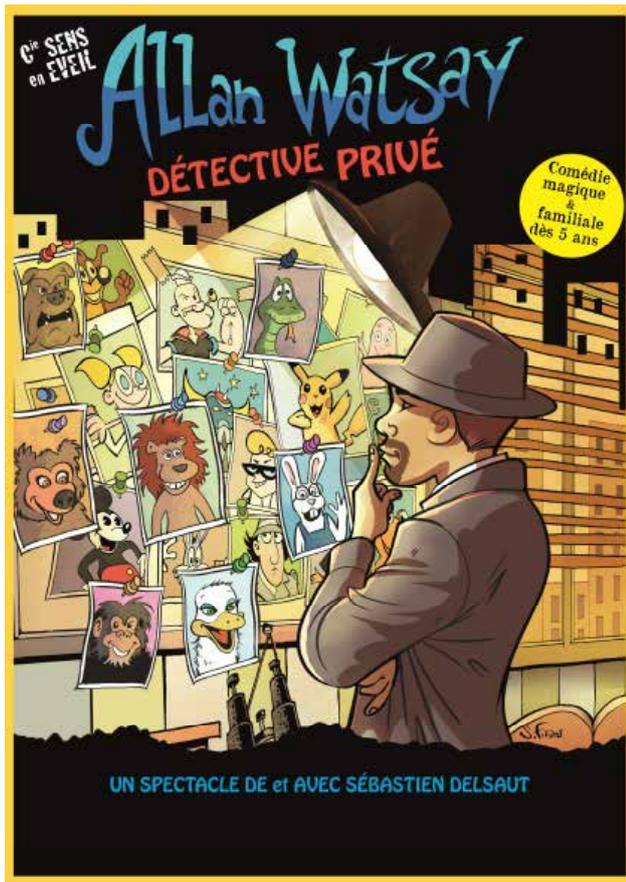
### Animations et actions culturelles

- Contes, spectacles, conférences, expositions, concerts, théâtre
- Ateliers jeux, ateliers participatifs créatifs et manuels
- Club lecture et atelier d'écriture
- Activités jardin et grainothèque



# PÔLE CULTUREL ET SOCIAL





## "Allan Watsay, détective privé"

*Quand il apprend que les artistes du cirque Luigi ont disparu, il ne peut que se réjouir. Enfin une affaire à la hauteur de sa réputation ! Muni de sa panoplie d'agent secret, il va mener l'enquête avec l'aide des enfants. Sera-t-il vraiment l'homme de la situation ?*

Suspense, humour, rebondissements et magie seront au rendez-vous à ce spectacle pour enfant (dès 5 ans) !

**Vendredi 18 octobre à 17h00**  
**en salle du conseil.**

Entrée libre.

Renseignements au 04 94 37 23 47.



## La ludothèque itinérante fait son retour à Bras !

Depuis la rentrée, la ludothèque itinérante de l'association brignolaise Yakajouer revient à Bras !

Retrouvez l'équipe et les nombreux jeux qu'elle propose pour passer un après-midi ludique en famille chaque 2<sup>ème</sup> samedi du mois de 14h30 à 16h30 à la médiathèque.

Dès 3 ans - Entrée libre.

Renseignements au 04 94 37 23 47.



**Médiathèque de Bras**

**LUDOTHEQUE**

**2<sup>ème</sup> samedi du mois de 14h30 à 16h30**

**GRATUIT**

11 janvier  
8 février  
14 mars  
11 avril  
14 septembre  
9 novembre

04 94 37 23 47 / mediatheque@mairie-bras.fr / Médiathèque de Bras



## L'école de Bras se met à la page... du numérique !

L'école de Bras est composée de 4 classes de maternelle et de 8 classes en élémentaire.

Répondant aux nouvelles attentes du ministère, l'école primaire se modernise en dotant chaque classe d'un vidéo-projecteur (interactif pour les élémentaires, simple pour les maternelles),

d'un ordinateur portable et d'un système de diffusion sonore.

Ces outils permettront aux élèves d'appréhender au mieux l'environnement technologique dans lequel ils évolueront en bénéficiant d'un apprentissage du numérique pour toutes les disciplines enseignées.

Le tableau numérique interactif (TNI) permet d'afficher devant toute la classe le contenu d'un écran d'ordinateur et, de fait, facilite pour les élèves le développement de leur culture numérique à partir d'un usage raisonné et maîtrisé de l'outil informatique : celui de l'enseignant.

Coût de l'équipement : 27 000 € HT

### Avantages du TNI pour les enseignants

- Gain de temps dans les préparations des cours ;
- Réduction du nombre de photocopies ;
- Amélioration des séances présentées aux élèves grâce à des supports de qualité (images, vidéos, textes, sons, logiciels...) ;
- Exploitation bien plus élargie que sur un support classique.

### Objectifs du TNI pour les élèves

- Développer une culture numérique ;
- Découvrir des usages d'internet utiles à leurs apprentissages ;
- Améliorer la motivation et l'attention
- Gagner en attractivité grâce à des supports variés ;
- Susciter la curiosité et l'intérêt des enfants
- Améliorer les résultats des élèves

*Des bénéfices sur l'attention et la concentration des élèves ont déjà été constatés dès les premières séances par les enseignants utilisant déjà le TNI en classe.*

*Le dispositif peut d'ailleurs permettre aux élèves décrocheurs de s'intéresser à une séance (l'utilisation de matériel multimédia attire l'attention des élèves) et leur permet d'appréhender certaines notions qu'ils n'auraient pas abordées autrement.*

## SERVICE CIVIQUE



Le CCAS de la commune a recruté dès septembre son nouveau duo de service civique, Maeva et Paola, pour une période de 8 mois.

Le Service Civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap.

Il permet de s'engager sans condition de diplôme dans une mission d'intérêt général au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité, en France ou à l'étranger et dans 9 domaines d'action (solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, aide humanitaire).

**Bienvenue à Maeva et Paola !**

### MARCHE NATIONALE POUR LA VUE 2019

### Samedi 2 Novembre

**INFOS**

Inscription sur place  
ou sur le site [marchepourlavue.fr](http://marchepourlavue.fr)

Marche **6€** avec tee-shirt **12€**

**83  
Bras**

ACCUEIL 10h30 - DEPART 11h00 à côté du terrain multisport à l'entrée du village - Parcours des Candouliers -  
Stands, animations et buvette

Association Information Recherche Rétinite Pigmentaire

## ACTE CIVIL

### MARIAGES



■ Estelle Marion BOUCHER et Giovanni Raphaël RUOPOLI le 29 août 2019 ■ Anaïs Mélanie Pauline JOUVE et Valentin Éric DUMAINE le 14 septembre 2019

### NAISSANCES



■ Alice Nathalie Rachel COMBES née le 20 juillet 2019 de Laëtitia CELLI et Nicolas COMBES

### DÉCÈS



■ Andrée Germaine SABATIER veuve HUBERT le 30 juin ■ Jean Patrick Charles François PÉAN le 19 juillet ■ Jean-Pierre Jules Philippe CORNAND le 25 juillet ■ Érika Nina Monique HAYEZ épouse AUDIBRAND le 25 juillet ■ Vincent SAMPO le 30 juillet ■ Mireille Augusta Rose PAUTRIER veuve BERTON le 31 juillet ■ Raphaël André NEU le 3 août ■ Clothilde Jeanne Ginette Bernadette GEFFLOT épouse LECOUVAY-MAYORAZ le 28 août

## SÉCHERESSE : demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Vous avez constaté des fissures sur vos façades courant 2019 dues à la sécheresse des sols ?

Après avoir déclaré le sinistre auprès de votre assurance, signalez votre cas en mairie en vous munissant de photos afin qu'une procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle "sécheresse" puisse être engagée par la commune.

Contact : 04 94 37 23 40  
ou [secretariat@mairie-bras.fr](mailto:secretariat@mairie-bras.fr)



VIGICRUES



# PLUIE-INONDATION

## LES 8 BONNS COMPORTEMENTS

en cas de pluies méditerranéennes intenses



**JE M'INFORME**  
et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels



**JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS**



**JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES,**  
de mes voisins et des personnes vulnérables



**JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU**  
et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts



**JE NE SORS PAS**  
Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre



**JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE**



**JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED**  
Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture



**JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE,**  
ils sont en sécurité

### JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE

- Phénomènes localement dangereux
- Phénomènes dangereux et étendus
- Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle

### J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ

Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.

### JE NOTE LES NUMÉROS UTILES

Ma mairie  
**112** ou **18** Pompiers  
**15** SAMU  
**17** Gendarmerie, Police

## PLUIE-INONDATION : Adopter les bons gestes pour se protéger

Chaque année, le Var, parmi 15 départements de l'arc méditerranéen, fait face à des épisodes de pluies intenses. Pendant ces intempéries tombe parfois l'équivalent de plusieurs mois de précipitations en seulement quelques heures, engendrant des crues et inondations.

Parce que chaque citoyen doit se protéger efficacement et diminuer sa propre vulnérabilité, le ministère de la Transition écologique et solidaire, en lien avec le ministère de l'Intérieur, sensibilise les populations concernées aux phénomènes et aux bons comportements à adopter en cas de pluies intenses.

Pour rappel, la commune a mis en place un Plan Communal de Sauvegarde pour agir en cas d'événement majeur.

## NUMÉROS UTILES

Mairie : 04 94 37 23 40  
Pompiers : 112 ou 18  
SAMU : 15  
Gendarmerie, Police : 17

[pluie-inondation.gouv.fr](http://pluie-inondation.gouv.fr)

#pluieinondation

En partenariat avec :



## Le Souvenir français

19 août 2019 : les oubliés de Bras

*"Bras, comme d'autres villages varois, a intégré la résistance saint-maximinoise lors du 2<sup>ème</sup> conflit mondial mais il est très peu cité dans l'histoire du département.*

*S'il fête tous les 19 août sa libération - soit 4 jours après le débarquement de Provence - il y a seulement quelques années que le village honorait 14 de ses enfants appartenant au Comité clandestin de libération par la pose d'une plaque commémorative sur le mur de la mairie.*

*Ce n'est pas par hasard si sa date - le 15 août 1944 - correspond à celle de l'opération „Anvil“.*

*Celle-ci a été un remarquable succès parce que les 260.000 combattants débarqués sur notre sol ont pu s'appuyer sur la population et la résistance provençales mobilisées depuis des semaines. Les villes et les villages du sud-est, au prix de lourdes pertes humaines, ont contribué à la préparation du terrain pour les Alliés.*

*Bras est un de ces villages et 14 des siens devraient être à l'honneur lors de l'anniversaire de sa libération.*

*Souhaitons que le 19 août devienne aussi un jour du souvenir pour ces Brassois distingués pour leur bravoure, leur loyauté et leur patriotisme."*

Anne Schmidt

Présidente du comité du Souvenir français de Bras



## La Bécasse

"Bonjour à tous,

la société de chasse "La Bécasse" informe que les battues aux sangliers ont lieu les mercredis, samedis et dimanches ainsi que les jours fériés.

Des panneaux sont apposés aux entrées des pistes et chemins pour signaler ces manifestations. Merci à tous de bien vouloir respecter cette signalisation."

Jean-Louis Ventre

Tél.: 06 04 65 35 95 / [asso.labecasse@gmail.com](mailto:asso.labecasse@gmail.com)



## Le forum des associations

Pour la deuxième année consécutive, le Forum des Associations s'est tenu dans l'espace convivial et sécurisé qu'est la cour de la mairie, le tout premier jour de septembre, veille de la rentrée scolaire, et sous un soleil généreux.

Plus de vingt associations sportives, culturelles, de loisirs, solidarité et patriotiques étaient présentes, proposant leurs activités aux enfants et aux parents. A noter la reprise locale du Kick Boxing et une nouvelle activité de Pom Pom Girl.

Le Club Aikido des Allées nous a permis d'assister à une belle démonstration sur les Tatamis. La buvette tenue par l'association de country « The Black Horses », nous a permis de nous rafraîchir durant cette belle journée.

Un grand merci aux associations présentes et à tous les bénévoles qui contribuent activement à la vie de notre village.

Le guide des Associations est disponible en mairie ainsi que sur son site Internet.



# PAROLE AUX ASSOCIATIONS

## L'Équipe brassoise de loisirs

*"Bonjour à toutes et à tous les Brassois.*

*Savez-vous que dans votre commune, il existe depuis multiples années, un club de JUDO pour tous les enfants de 4 ans et plus ?*

*Le club est affilié à la F.F.J.D.A., ce qui permet à tous les judokas, filles et garçons, qui le souhaitent de participer aux compétitions amicales ou / et officielles.*

*Durant la saison 2017-2018 multiples médailles ont été remportées par les élèves. Les cours sont assurés par un professeur expérimenté, diplômé d'état.*



*Le JUDO est un sport éducatif d'équilibre qui permet d'acquérir des qualités physiques, mentales et morales. Il est très recommandé par les médecins, pour les enfants timides afin de s'épanouir ainsi que pour les nerveux afin de se maîtriser. On y apprend le code moral qui est très utile dans la vie de tous les jours. Les cours ont lieu le mardi et vendredi à partir de 17h30 à la salle des fêtes. Le club offre 2 cours d'essai à tout nouvel adhérent."*

*Pour plus de renseignements : 06 99 06 91 60  
ou venez durant les cours.  
À bientôt sur le tapis !*

## Clin d'œil des anciens combattants

La traditionnelle "Sardinade" de la section de Bras de l'Union Nationale des Combattants s'est déroulée le 2 juin dernier dans la salle des associations. Depuis près de 20 ans cette journée de Printemps réunit adhérents et invités de tous horizons dans une ambiance conviviale pour la dégustation des demoiselles de la mer et ceci sous la houlette du Président Edmond Le Moal et son équipe.

Cette année encore un repas dansant suivi d'une



Commemoration de la Libération de Bras

tombola a apporté cette chaleur amicale dont nous avons tant besoin en ces temps parfois moroses.

Les anciens combattants souhaitent que les divers rassemblements festifs perdurent mais que la présence des brassois aux cérémonies patriotiques soit plus effective. Il devient nécessaire pour se clamer français de venir se recueillir devant les noms de ceux qui sont tombés pour la défense de la Liberté. De nombreux jours fériés de nos calendriers ont été à l'origine uniquement consacrés au souvenir de ceux tombés pour la défense de la France et de son drapeau, mais on l'a vite oublié !

Quelques mots ajoutés à l'attention des anciens sous les drapeaux en Algérie de 1962 à 1964. La loi des finances de 2019 va prévoir l'obtention de la carte du combattant et qui plus est, la retraite afférente à ceux concernés par ces dates.

En conséquence, vous qui avez servi, contactez le président de l'UNC BRAS Edmond Le Moal.

Tél.: 04 94 69 90 03.

Il vous apportera tout renseignement utile pour la constitution des dossiers.

# Agenda



**Chaque vendredi : 18h30 et 20h30**

**Séances de cinéma** - Cinéma Le Cercle. Tarif : 6 €  
Infos. Ciné83 : 04 94 24 72 86 / cine83@laligue83.org  
www.facebook.com/FOL83 - www.allocine.fr/salle "Le Cercle"

## OCTOBRE

### ■ Du mercredi 2 au samedi 5

**18h30 - Théâtre volant** - Contes et magie.

Square Jalabert les jeudi, vendredi et samedi à 18h30 et le mercredi à 15h00. Tout public.

Infos / Médiathèque : 04 94 37 23 47

### ■ Dimanche 6

**15h - Goûter conté** - Salle des fêtes. Contes provençaux à l'occasion du goûter des Aînés et de leur famille. Entrée libre et ouverte à tous dans la limite des places disponibles.

Infos / CCAS : 04 89 67 07 43

### ■ Dimanche 13

**Dès 10h, journée - Journée Templière** : Fête du Livre - Visite et Exposition - Cycle de Conférences "Templiers & Mystères de Provence" Salle des fêtes et Chapelle des Templiers.

Infos / Brachium Templarii : 06 66 83 20 84

### ■ Vendredi 18

**17h - Spectacle enfant "Allan Watsay, détective privé"**

Salle du Conseil. Dès 5 ans - Entrée libre.

Infos / Médiathèque : 04 94 37 23 47

### ■ Mardi 29

**de 8h à 12h30 - Collecte du sang** - Salle des fêtes



## NOVEMBRE

### ■ Samedi 2

**11h - Marche pour la vue** - Départ des Candouliers.

Inscription sur place à 10h ou sur le site marchepourlavue.fr.

Stands, animations, buvette. Marche : 6 € / Avec tee-Shirt : 12 €.

Infos / Eva Duché : eaduchi@orange.fr

### ■ Lundi 11

**11h - Cérémonie de l'Armistice** - Messe puis carré militaire.

Monument aux Morts. Infos / Mairie : 04 94 37 23 40

### ■ Samedi 30

**18h - Loto** - Salle des fêtes

Infos / Viet Vu Dao : 06 32 98 24 34

## DÉCEMBRE

### ■ Vendredi 6 dès 18h et samedi 7 de 10h à 22h

**Téléthon** - Salle des Fêtes.

Infos / Mairie : 04 94 37 23 40

### ■ Dimanche 8

**De 10h à 18h - Marché de Noël** - Centre village.

Infos / Mairie : 04 94 37 23 40

**11h - Cérémonie commémorative de la guerre d'Algérie** -

Monument aux Morts. Infos / Mairie : 04 94 37 23 40

### ■ Samedi 14

**18h - Loto** - Salle des fêtes

Infos / Union nationale des Combattants : 04 94 69 90 03

## JANVIER

### ■ Samedi 11

**19h - Vœux du Maire** - Salle des fêtes.

Infos / Mairie : 04 94 37 23 40

# SERVICES

## MAIRIE

04 94 37 23 40 / secretariat@mairie-bras.fr

Lundi au vendredi : 8h-12h

Mardi et jeudi : 8h-12h et 15h-18h

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis du mois : 9h-12h

## POLICE

04 94 37 23 41 / police@mairie-bras.fr

Agents : 06 14 43 19 66 / 06 14 43 08 47

## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET DE LOISIRS

06 18 35 17 30 / accueildeloisirs@mairie-bras.fr

Lundi au vendredi : 7h30-8h40.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 16h30-18h30

Mercredi : 13h30-18h30 et du 21 au 31/10 inclus

## MÉDIATHÈQUE

04 94 37 23 47 / mediatheque@mairie-bras.fr

Mardi, jeudi et vendredi : 15h30-18h30

Mercredi et samedi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00

## CCAS

04 89 67 07 43

Lundi : 9h30-11h30 ou sur rendez-vous

mercredi après-midi ou vendredi matin

## TECHNIQUE

06 23 04 07 24 / ydanrey@mairie-bras.fr

# NUMÉROS UTILES

## ÉCOLE

04 98 05 12 99

## CRÈCHE

06 71 05 80 00 / www.maisonenfance.fr

## DÉCHETTERIE

04 98 05 23 53 / www.sived83.com

## AGGLOMÉRATION PROVENCE VERTE

04 98 05 27 10

## VÉOLIA

09 69 329 328 (Gestion de l'eau)

## LA POSTE

04 94 69 94 15

Lundi au samedi : 8h30-11h30

# PERMANENCE ÉLUS

Les samedis 5 et 19 octobre, 16 novembre, 7 et 21 décembre sans RDV, un élu est présent de 9h à 12h en mairie pour répondre à vos questions. Pour le contacter :

**Franck PERO** - Maire - Finances, écoles  
fpero@mairie-bras.fr - sur rdv

**Dominique DE PUYDT** - Affaires sociales, habitat, lien intergénérationnel  
ddepuydt@mairie-bras.fr

**Guy HERNANDEZ** - Travaux, cérémonies  
ghernandez@marie-bras.fr

**Anne COUPLEZ** - Urbanisme  
annecouplez@mairie-bras.fr

**Jérémy MESSAOUDI** - Culture, festivités, jeunesse et sport - jmessaoudi@mairie-bras.fr

**Jean-Pierre RIVIER** - Associations, conseil des sages - jprivier@mairie-bras.fr

